



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE PERSAN, BEAUMONT ET ENVIRONS

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

| Nombre de membres | | |
|---------------------|----------|--------------------|
| Membres en exercice | Présents | Nombre de pouvoirs |
| 14 | 11 | 1 |

| Vote |
|----------------|
| Pour : 12 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

L'an 2021, le 27 Avril à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle de Réunion, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DUHAMEL, Président, en session ordinaire, Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit le 22/04/2021.

Présents : Titulaires : MM. PYCK, SOARES, FRAISSE, LAZARUS, DEVOOGHT, LESUEUR, Mmes MARTEAU, LEGRAND, MM. WEBER, DUHAMEL, BOURCIGAUX

Absents excusés pouvoir : M. ANTY représenté par M. FOUR,

Suppléants n'ayant pas pris part au vote : M. DA SILVA.

Secrétaire de Séance : M. PYCK

2021 – 10 – ACQUISITION CHEMIN DU HALAGE

Monsieur le Président demande au Comité Syndical, l'autorisation d'acquérir la parcelle AK 83, « chemin de Halage » de 9.62 a.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

Donne son accord et charge Monsieur le Président de signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Les membres présents ont signé la copie conforme.